

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2017

Le vingt-huit mars deux mil dix-sept à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Michel GENTIT, Maire.

Appel des Maire, Adjointes et Conseillers Municipaux.

Etaient présents :

Mme FREI, Mr BELLE, Mme ALLARD, Mr FEUGIER, Mme DABADIE,
Mr LEDUC, Mr LIROT, Mr CAVAGNE, Mme BIT, Mr MANOUVRIER, Mme TROUILLET,
Mme BELLE, , Mr RETUREAU, Mr FUSTIER, Mme GAILLIARD, Mme FOMBARON.

Etait absent :

Mr METZLAFF, Mme ROLLAND

Pouvoir (1) :

Mr METZLAFF Norbert → Mr MANOUVRIER Jean-Louis
Mme ROLLAND Nathalie → Mme DABADIE Marie-Jeanne

Secrétaire de séance : ALLARD Nelly

Date de la Convocation : 22 Mars 2017

I/ Approbation des Comptes Administratifs 2016 :

Commune :

Section Fonctionnement :

Dépenses : 950 348.53€ / Recettes : 1 283 345.41€

Soit un excédent cumulé 974 388.11 € (excédent 2016 : 332 996.88€ + excédent reporté 641 391.23€)

Section Investissement :

Dépenses : 535 728.46€ Recettes : 598 949.45€

Soit un déficit cumulé de -346 009.39€ (excédent 2016 : 63 220.99€ - déficit reporté -409 230.38€)

Eau-Assainissement :

Section Fonctionnement :

Dépenses : 226 514.45€ / Recettes : 368 993.68€

Soit un excédent cumulé de 357 697.64€ (excédent 2016 : 142 479.23€ + excédent reporté 15 218.41€)

Section Investissement :

Dépenses : 86 466.85€ / Recettes : 56 961.67€

Soit un excédent cumulé de 55 644.29€ (Déficit 2016 : -29 505.18€ + excédent reporté 85 149.47€)

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'approbation des comptes administratifs 2016 Commune et Eau-Assainissement, la réglementation en vigueur interdisant le Maire de voter les comptes administratifs.

II/ Vote de l'affectation des résultats 2016 et du Budget Primitif 2017

Commune :

Section fonctionnement : 1 642 014.72€

Section investissement : 1 161 392.29€

Vote des taxes d'imposition locales pour 2017 :

Avant la présentation des recettes de fonctionnement 2017, le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il y a lieu de voter les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2017.

Le Maire précise que la loi des finances rectificatives 2016 transférant de droit à la nouvelle Communauté de Communes la part de la taxe d'habitation départementale (5,79%) dévolue à la commune depuis 2011, le taux communal est fixé à 5%, la différence sera compensée par l'EPCI

En ce qui concerne le nouveau taux de l'EPCI, le taux actuel de 4.42% passera à 9.74%. Cette augmentation sera lissée sur une période de 6 ans.

Après discussions, le Maire propose d'approuver le nouveau taux de la Taxe d'Habitation et de maintenir les taux actuels des deux Taxes Foncières

Taxe d'habitation : 10,79% – 5,79% = 5.00%,

Taxe foncière bâtie : 12,62%,

Taxe foncière non bâtie : 36,87%.

Le Conseil Municipal vote : Pour : 17 / Abstention : 2

Vote de l'affectation des résultats 2016 et du Budget Primitif 2017

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'affectation des résultats 2016 et le Budget Primitif Commune 2017

Eau - Assainissement :

Section fonctionnement : 722 997.64€

Section investissement : 521 141.93€

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'affectation des résultats 2016 et le Budget Primitif Eau-Assainissement 2017.

III/ Indemnités de fonction du Maire et des Adjointes

Mme Allard explique au Conseil Municipal que depuis le 01 Janvier 2017 le montant maximal des indemnités de fonction a évolué du fait de l'augmentation de l'indice brut terminal de la fonction publique servant de base au calcul des indemnités de fonction. Il est passé de 1015 à 1022. Il convient de délibérer pour viser « l'indice brut terminal » servant de base au calcul des indemnités car il devrait de nouveau évoluer en janvier 2018.

Voté à l'unanimité.

IV/ Entretien des appareils de défense contre l'incendie par La Communauté de Communes du Sud Grésivaudan / Avis du Conseil Municipal

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la lutte contre l'incendie s'inscrit dans le cadre des pouvoirs de police administrative des maires. Le contrôle technique périodique n'est plus assuré par le SDIS depuis 2016. Il est possible de solliciter la Communauté de Communes du Sud Grésivaudan pour effectuer cette prestation. Le coût de la maintenance est de 30€ HT par appareil. La commune dispose de 56 poteaux incendie soit un coût de 2018€ TTC tous les 2 ans. Tous autres travaux restant à charge de la commune.

Le Conseil Municipal à l'unanimité donne un avis favorable à cette prestation.

INFORMATIONS DIVERSES

Transport à la demande :

Suite aux premières études réalisées par un groupe de travail composé d'élus des communes de Chatte, Saint Marcellin, Saint Sauveur, Saint Vérant, Mme Dabadie et Mr Fustier présente au Conseil Municipal l'avant projet de ce dossier. Ce projet devrait fonctionner sous forme d'association. La mise en place est envisagée en septembre pour une période d'essai de 6 mois. Une participation des communes serait demandée. Pour Saint Sauveur, elle se monterait soit de 760.53€ (pour un véhicule de location) soit de 362.31€ (pour un véhicule publicitaire) Afin de poursuivre cette étude, il est demandé au Conseil Municipal d'émettre un avis à ce sujet. Après discussions, l'assemblée se prononce pour la poursuite de ce projet par 16 Pour 3 abstention.

DIVERS

Le Maire demande au Conseil Municipal si il y a des questions sur les diverses informations transmises par mail avant le conseil. Sans objet.

Le Maire informe le Conseil Municipal du courrier de Me MALTHERRE concernant le testament de Mme REVOL Denise qui lègue une partie de ses biens à plusieurs personnes dont la Commune.

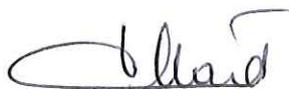
Mme Allard fait le point de la tenue des bureaux de vote pour les élections présidentielles. (voir tableau ci-joint)

Le Maire informe que trois nouvelles réunions se sont rajoutées au planning envoyé (voir nouveau tableau ci-joint)

Prochain Conseil Municipal le Mardi 09 Mai 2017.

La séance est levée à 22H30mn.

La secrétaire de séance,
Nelly ALLARD,



Le Maire,
Michel GENTIT,



PLANNING ACTIVITES

Avril 2017

- 3 Avril à 19h00 : Commission Travaux
- 3 Avril à 20h00 : Commission Urbanisme
- 4 Avril à 18h30 : Commission Enfance (COM-COM) à la Maison Economie
- 4 Avril à 18h30 : Commission Finances (COM-COM) à la Maison Economie
- 5 Avril à 18h30 : Commission Eau (COM-COM) à Beaulieu
- 5 Avril à 20h00 : Commission CCAS
- 6 Avril à 18h30 : Commission Jeunesse (COM-COM) à la Maison Economie
- 6 Avril à 18h30 : Commission Déchets (COM-COM)
- 7 Avril à 14h00 : Commission Séniors
- 13 Avril à 19h00 : Conseil Communautaire (vote budgets) à Saint Just de Claix
- 18 Avril à 9h00 : Réunion commission PLU (mise à jour dossier avant approbation)
- 20 Avril à 19h00 : Commission Sport (COM-COM) à Saint Sauveur
- 23 Avril Journée : Election Présidentielle (1^{er} tour)

Mai 2017

- 2 Mai à 20h00 : Commission Urbanisme
- 4 Mai à 18h30 : Commission Développement Economique (COM-COM)
- 4 Mai à 19h00 : Commission Insertion (COM-COM) à Saint Quentin sur Isère
- 7 Mai Journée : Election Présidentielle (2^{ème} tour)
- 8 Mai à 11h00 : Cérémonie de la Victoire 1945
- 9 Mai à 20h00 : Conseil Municipal
- 11 Mai à 19h00 : Commission Citoyenneté (COM-COM) à Saint Sauveur)
- 18 Mai à 19h00 : Conseil Communautaire à Poliéнас
- 20 Mai matinée : Séminaire Déchets (COM-COM)
- 23 Mai à 19h00 : SIVOM (Chatte)
- 29 Mai à 20h00 : Commission Urbanisme
- 29 Mai à 20h00 : Commission TAP

